



Lettre aux médias

Vous êtes : Journaliste, Photographe ou vidéaste.

Bienvenu au 1^{er} rallye régional des Boucles Capelloises qui se déroulera les 5/ 6/ mars 2022 au sein de la ville de la Capelle.

L'ASA59 et l'écurie Autosportcapellois sont sensibles à l'importance de la présence des médias lors de leur épreuve.

L'ASA59 et l'écurie Autosportcapellois permettront à chaque média la facilité de bien travailler pendant la durée du 1^{er} rallye régional des Boucles Capelloises.

Qui dit bien travailler ne dit pas de faire n'importe quoi !

L'ASA59 et l'écurie Autosportcapellois demande à chaque média de bien respecter les mesures de sécurité, de porter visiblement sa Chasuble officielle délivrée par la FFSA. Il est demandé à chaque média de se présenter auprès du ou des commissaires en place et De se mettre d'accord pour exercer son travail en toute sécurité.

Si le commissaire en fonction juge que le positionnement du média est dangereux, il pourra communiquer le numéro de sa chasuble à la direction de course.

La direction de course se réservant le droit de retirer sur le champ l'accréditation du média (même professionnel) et de le placer dans une zone public comme un simple spectateur.

(Il faut savoir que les épreuves de vitesse sont considérées comme des zones privées allouées pendant la durée de l'épreuve par la préfecture à la fédération française du sport automobile)

Certains grands médias ont pris la mauvaise habitude de demander une accréditation hors du délai légal et même lorsque l'épreuve est déjà démarrée, il est logique qu'administrativement cela est impossible et je vous demande de bien respecter votre demande avant le délai légal du **(28 février 2022)**

Les accréditations seront délivrées à partir du samedi 5 mars de **18h à 20heures ainsi que le dimanche 6 mars 2022 **de 7h à 8heures** à la salle de Presse située à la salle des associations, 46 place de la demi-lune à la Capelle (49° 58' 36.5 "N 3° 55' 07.2"E) . En dehors de ses créneaux aucune accréditation ne sera délivrée (sauf accord exceptionnel)**

Le rendu des chasubles cautionnées se fera le dimanche 6 mars à la salle de presse (un document vous sera remis avec les renseignements utiles lors de prise de la chasuble).

PS : L'ASA59 et l'écurie Autosport capellois se réservent le droit de demander une caution de 50€ à chaque média qui lui sera renvoyé à son adresse dès que le média aura fait parvenir aux organisateurs le fruit de son travail (photos, vidéos, articles de presse ou lien médias) dans les délais les plus proches sous peine de ne plus être accrédité l'année suivante.